

[www.jurissol.com](http://www.jurissol.com)

### ETHIQUE CITOYENNE

Conscients que nous portons, chacun, une responsabilité à l'égard de tous ; JURISSOL a décidé d'apporter son concours à une mise en pratique réelle des principes du développement durable et notamment de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) en participant, à titre bénévole, aux activités de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) ([www.adie.org](http://www.adie.org)).

L'ADIE est une association qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et leur propre emploi grâce au microcrédit.

Depuis la création de l'ADIE en 1989, plus de 61000 entreprises ont été créées générant 73000 emplois, grâce à plus de 76000 microcrédits octroyés.

**JURISSOL**  
**222 Boulevard Saint Germain**  
**75007 PARIS**

**Tél : 00 33 1 85 08 67 22**  
**Fax : 00 33 1 83 62 13 08**  
**contact : [avocats@jurissol.com](mailto:avocats@jurissol.com)**

Bureau européen : Boulevard Saint Michel 11  
Tél : 0032 2 318 45 48 Fax : 0032 2 318 06 94

B-1040 Bruxelles  
[avocats@jurissol.com](mailto:avocats@jurissol.com)

LES SOLUTIONS JURIDIQUES AU RYTHME DE  
VOTRE STRATEGIE



## Avocat conseil en droit des affaires et de l'environnement

### Ensemble de projets industriels

Une compétence globale sur les aspects quotidiens de la vie de l'entreprise (droit des sociétés, droit des affaires, droit social, droit communautaire, assurances, finances, ...)

Une spécialisation sur les projets industriels, l'environnement (notamment Installations Classées ICPE) et les énergies renouvelables.

Mais avant tout une philosophie basée sur la connaissance et la gestion des risques.

Le cabinet JURISSOL dispose d'une compétence globale sur les différents aspects de la vie de votre entreprise.

Dans ce cadre, JURISSOL se veut un facilitateur juridique et intervient à votre demande, ponctuellement ou de manière plus récurrente, sur les dossiers que vous nous confiez.

Les principaux domaines d'activité du cabinet sont les suivants :

**Création, restructuration et accompagnement de sociétés** (statuts, pactes, augmentation de capital, secrétariat de société, fonds de commerce)

**Rédaction et revue de contrats** (fourniture, prestations, partenariat, sous-traitance, marchés de travaux, distribution, ...)

**Dossier et procédure d'Autorisations d'Installations classées** pour la Protection de l'Environnement (ICPE) + documents d'urbanisme associés

**Couverture des risques et assurances** (tous types de risques chantier ou exploitation, cartographie des risques, établissement des polices)

**Relations institutionnelles**, lobbying et financements européens

Quelques références :

Incinérateurs de déchets industriels  
Unité de cogénération (biomasse)  
Centrale photovoltaïque  
Plate-forme logistique (rail-route)  
Lignes de production industrielle  
Stockages industriels divers ...

Quelques domaines :

Energies renouvelables  
Industrie papetière  
Commerce international  
NTIC - Nouvelles technologies  
Propriété intellectuelle  
Restauration collective

#### NOTRE EXPERIENCE

Bénéficiant d'une large expérience, JURISSOL peut proposer une cartographie réelle des risques et opportunités, permettant aux dirigeants de prendre leurs décisions en toute sérénité.

JURISSOL dispose d'une expérience avérée :

- o en France, en Belgique et à l'international,
- o pour des entités locales et pour leur siège (corporate),
- o en support juridique, mais aussi en pratique financière, et en gestion des risques (risk management),
- o en mise en œuvre de projets (infrastructure, immobilier, industriels,..).

Enfin, grâce à son implantation permanente à Bruxelles, JURISSOL dispose d'un réseau efficace et d'une veille informative sur les sujets européens, techniques, juridiques, financiers, les plus importants pour votre organisation.

*Cabinet d'avocats dynamique, à taille humaine, JURISSOL se met au service des entreprises, institutions et personnes physiques qui souhaitent avant tout se focaliser sur leur stratégie et faire du droit un allié de leur développement et non une contrainte.*